1. Les principes éthique de l'IA

- 1. **Transparence** 🗾
- → Les systèmes d'IA doivent être compréhensibles et explicables. Les utilisateurs doivent savoir comment et pourquoi une décision a été prise.
- 2. **Équité & non-discrimination** 🕸
- → L'IA ne doit pas favoriser certains groupes ou individus de manière injuste. Il faut éviter les biais qui pourraient renforcer les inégalités.
- 3. **Responsabilité** 🧥
- → Les concepteurs et organisations qui développent ou utilisent l'IA doivent assumer la responsabilité des décisions ou erreurs générées par ces systèmes.
- 4. **Respect de la vie privée** 🔒
- → Les données personnelles doivent être protégées et utilisées de manière éthique, avec consentement et sécurité.
- 5. **Bienfaisance (utilité sociale)**
- → L'IA doit servir le bien commun, améliorer la qualité de vie et contribuer positivement à la société.
- 6. **Non-malfaisance (ne pas nuire)**
 - → L'IA ne doit pas causer de tort, que ce soit physique, psychologique ou social.
- 7. **Sécurité & robustesse**
- → Les systèmes doivent être fiables, résistants aux erreurs et protégés contre les attaques ou manipulations.
- 8. **Autonomie humaine** 👤
- → L'IA doit assister l'humain sans remplacer totalement sa capacité de décision, afin que l'humain garde le contrôle final.
- 2. Choix de principe éthique

Ona choisir l'ethiques de Équité & non-discrimination

- 3. Cas réel
- 4. En 2016, une enquête menée par le média américain ProPublica a révélé de graves dérives dans l'utilisation du logiciel COMPAS (Correctional Offender Management Profiling for Alternative Sanctions), un outil d'intelligence artificielle

employé par certains tribunaux américains pour évaluer le risque de récidive des accusés. Présenté comme un moyen de rendre la justice plus objective et plus efficace, COMPAS attribuait un score de risque censé aider les juges à décider d'une mise en liberté conditionnelle ou d'une peine de prison. Cependant, l'étude a démontré que l'algorithme produisait des résultats biaisés : il avait tendance à surestimer le risque de récidive pour les personnes afro-américaines, tout en sous-estimant ce risque pour les accusés blancs, même lorsque les crimes étaient similaires. Ces biais ont conduit à des condamnations plus sévères pour des personnes noires, parfois pour des délits mineurs, tandis que des accusés blancs, ayant commis des délits plus graves, bénéficiaient de traitements plus cléments. Ce cas illustre parfaitement les dangers des biais algorithmiques et pose un dilemme éthique majeur : peut-on confier à une IA le pouvoir d'influencer des décisions qui touchent directement aux libertés et aux droits fondamentaux des individus ?

5. Problematique

L'usage de l'intelligence artificielle dans le système judiciaire contribue-t-il réellement à rendre les décisions plus justes et équitables, ou risque-t-il au contraire d'aggraver les discriminations existantes et de menacer les droits fondamentaux des citoyens ?